



MAIRIE DE **ROMAGNY**

B.P. 24 - 50140

COMMUNE de ROMAGNY  
50140 ROMAGNY - MANCHE

---

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du : 13/04/2011

Compte rendu de la séance :

### 1° VOTE DES BUDGETS

#### *1.1. Budget Communal 2011*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget 2011 de la Commune proposé par Monsieur le Maire et arrête en dépenses et en recettes les montants de

- Pour le fonctionnement, le budget est équilibré à 1 491 000€
- Pour l'investissement, le budget est équilibré à 1 457 531€

#### *1.2. Budget Assainissement 2011*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget 2011 de l'Assainissement proposé par Monsieur le Maire et arrête en dépenses et en recettes les montants de

- Pour le fonctionnement, le budget est équilibré à 78 332€
- Pour l'investissement, le budget est équilibré à 83 595€

### *1.3. Budget La Touche*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget 2011 du Lotissement la Touche proposé par Monsieur le Maire et arrête en dépenses et en recettes les montants de

- Pour le fonctionnement, le budget est équilibré à 226€
- Pour l'investissement, le budget est équilibré à 0€

### *1.4. Budget La Source*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget 2011 du Lotissement La Source proposé par Monsieur le Maire et arrête en dépenses et en recettes les montants de

- Pour le fonctionnement, le budget est équilibré à 409 640€
- Pour l'investissement, le budget est équilibré à 358 338€

## **2° VOTE DES TROIS TAXES (TH, TF BATI et TF non BATI)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des 3 taxes soit

- TH: 9.34%  
- TFB: 25.64%  
- TFNB: 40.33%

### **3° DEVIS**

#### *Extension de l'éclairage public dans le bourg*

Suite à la réception de devis concernant l'extension de l'éclairage public dans le bourg, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise CEGELEC pour un montant de 17430€ HT

#### *Eparage*

Suite à la réception de devis concernant l'éparage des routes, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Michel TOUROU d'un montant de 36.89€ HT de l'heure

#### *Achat de matériel municipal*

Suite à la réception de devis concernant l'achat d'une monobrosse pour la mairie et d'un aspirateur pour l'école, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise HYGIAL Ouest d'un montant de 2205€ TTC soit 405€ pour l'aspirateur et 1800€ pour la monobrosse.

### **4° QUESTIONS DIVERSES**

#### *Plan d'occupation des sols*

L'enquête public s'est terminée le 05 avril 2011, le Commissaire enquêteur doit envoyer son compte rendu à la mairie



Vu par nous, Maire de la commune de ROMAGNY

Pour être affiché le : 13/04/2011 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à ROMAGNY,  
le 5 mai 2011.  
André BOUILLAULT Maire